

Une quarantaine d'oldtimers sont attendus à l'aérodrome d'Ecuvillens samedi et dimanche prochains

# Avions historiques prêts à la parade

« MARTIN BERNARD »

**Ecuvillens** » Les avions d'époque seront à la fête à l'aérodrome de Fribourg-Ecuvillens, samedi et dimanche prochains, lors de la 22<sup>e</sup> édition des Rencontres internationales d'oldtimers (RIO). L'événement a été présenté hier à la presse par l'Association pour la promotion du patrimoine aéronautique (APPA), qui l'organise pour la deuxième fois. En tout, trente à quarante avions, construits pour la plupart entre les années 1940 et 1960, seront exposés au public et effectueront démonstrations et autres pirouettes acrobatiques. Parmi eux se trouveront quelques beaux spécimens, comme le Grumman Avenger (un bombardier-torpilleur) et deux Beech 18 de la Seconde Guerre mondiale. Des voitures historiques de collection – des Chevrolet, Porsche ou Bugatti, notamment – seront aussi présentées. Pour des raisons techniques, deux avions

«têtes d'affiche» ont dû déclarer forfait. «C'est un vrai défi de garder ces modèles en état», explique Charles-Edouard Thiébaud, vice-président d'APPA. «Avec ces vieilles machines, il faut compter en moyenne dix heures de travail pour une heure de vol.»

## Tous en état de voler

Seuls des oldtimers capables de décoller peuvent prendre part à ces rencontres internationales, auxquelles s'inscrivent surtout des pilotes suisses et européens. «C'est la raison pour laquelle aucun avion datant de la Première Guerre mondiale n'est présent. Ce sont souvent des modèles d'exposition, plus difficiles à faire voler», explique Charles-Edouard Thiébaud.

Les engins d'après-guerre sont aussi intéressants, car ils sont les témoins d'une époque de grands progrès technologiques en matière d'aéronautique.

L'autre particularité de l'événement est de permettre au public de s'approcher

au plus près des spécimens présentés. «Certains pourront même être touchés, avec l'accord du pilote», explique Charles-Edouard Thiébaud. «Nous souhaitons donner aux gens la possibilité de rêver.»

## Un budget de 65 000 francs

L'APPA a repris les rênes de la manifestation en 2014. Celle-ci était organisée auparavant par la fondation l'Aérotique, qui consacre son temps à la restauration d'avions anciens. Créée en 2012, l'APPA est composée de jeunes pilotes passionnés. Ils ont eu besoin de 65 000 francs pour mettre sur pied cette nouvelle édition des RIO. Ces amoureux du ciel n'espèrent qu'une chose: que celui-ci soit clément le jour J. «Sans quoi, certains pilotes ne se déplaceront pas», souligne Philippe Marro, président d'APPA. «Nous sommes dépendants de la météo. Mais c'est le jeu, il faut faire avec.» >>

> www.appa-ecuvillens.ch



L'un des avions vedettes: le TBM-3R Avenger, un bombardier-torpilleur américain. DR

PUBLICITÉ

Votre nouveau Centre  
VW Véhicules Utilitaires  
AMAG Givisiez!

## Les meilleurs outils des pros pour les pros : les Véhicules Utilitaires VW.



Centre VW Véhicules Utilitaires AMAG Givisiez

Rue du Crochet 8, 1762 Givisiez

Téléphone 026 460 78 00, www.vwvehiculesutilitairesgivisiez.ch

## L'antiquaire et le marchand d'art tous deux coupables

**Faux tableaux** » Le Tribunal pénal de la Sarine vient de rendre son verdict dans l'affaire du «faux Cézanne contre le faux Picasso» (voir *La Liberté* du 15 juin). Celle-ci impliquait un marchand d'art et un antiquaire, le premier ayant vendu un tableau attribué à Cézanne au second, lequel lui avait remis de fausses œuvres en échange.

Tous deux ont été condamnés à des peines pécuniaires avec sursis. Reconnu coupable de faux dans les titres, le premier a été condamné à une peine de 180 jours-amende à 50 francs, avec sursis pendant deux ans. Le second, à 150 jours-amende aux mêmes conditions, pour mise en circulation de marchandises falsifiées. Ils ont été acquittés du chef d'accusation d'escroquerie. Par ailleurs, la destruction des fausses œuvres, notamment celles attribuées à Cézanne, Picasso, Edvard Munch ou encore Giacometti, a été ordonnée.

Pour rappel, l'affaire, qui remonte à 2009, avait pour protagonistes un marchand d'art et un antiquaire. Les deux hommes se connaissaient et faisaient affaire depuis quelques années. Courant 2009, le marchand d'art, âgé de 63 ans, vend à

l'antiquaire de 74 ans un tableau attribué à Cézanne pour 380 000 francs. Comme il n'a pas les moyens de payer, le second lui remet des œuvres d'art, dont un dessin de Picasso, une aquarelle de Renoir et une sculpture de Giacometti. Seulement, ni la peinture impressionniste ni les productions cédées en échange ne sont des vrais.

Lors du procès, seul le brocanteur était présent, le marchand d'art étant trop atteint dans sa santé pour assister à l'audience. L'antiquaire avait nié avoir su que *Le Vase bleu* de Cézanne était un faux, assurant s'être «fait rouler». Son avocat, M<sup>e</sup> Philippe Corpataux, a évoqué un abus de confiance. Quant à M<sup>e</sup> Alexandre Emery, avocat du marchand d'art, il a soutenu que son client n'était pas un faussaire: il ne s'agissait pas de «marchandise falsifiée mais d'un vrai tableau faussement attribué à Cézanne». Son client n'avait fait «qu'exprimer un avis.»

M<sup>e</sup> Emery a d'ailleurs annoncé son intention de déposer un recours en appel contre ce jugement. Quant à M<sup>e</sup> Corpataux, avocat de l'antiquaire, il n'exclut pas de faire recours mais est actuellement en discussion avec son client. >> NICOLE RÜTTIMANN

## Cambriolages nocturnes en série

**Avry-sur-Matran** » Une vague de cambriolages a eu lieu durant la nuit de lundi à hier dans la zone commerciale d'Avry-Bourg. Huit locaux ont été «visités», dont la crèche Les Poussins. De l'argent a été emporté et une voiture a également été forcée. «Les portes ont été forcées au pied-de-biche et au tournevis», raconte un témoin.

Les locaux visités sont restés fermés pour permettre à la police scientifique de procéder au relevé d'empreintes. Une vingtaine d'enfants de la crèche ont été accueillis par le cycle d'orientation voisin, pour toute la matinée.

Le montant de l'argent dérobé n'est pas connu, indique la police cantonale, qui confirme les informations de plusieurs témoins. En tout, neuf plaintes ont été déposées, pour dommage à la propriété, violation de domicile et vol. L'enquête suit son cours. >> TG

## COMMUNE EXPRESS

CORSERREY

**Elections** Trois membres pour chaque commission (financière, aménagement, naturalisations) de la législature ont été désignés.

**Compétences** L'assemblée a octroyé au Conseil communal des compétences pour opérer des transactions immobilières jusqu'à 20 000 fr.

**Rétribution** Les conseillers communaux seront rétribués au tarif de 30 francs de l'heure.

**Archives** Christiane Brühlhart a présenté l'archivage des anciens documents de la commune. Elle a retracé le passé de la commune depuis le XII<sup>e</sup> siècle.

**Résiliation** La convention intercommunale sur les écoles liant La Brillaz et Corserey sera résiliée en 2017. La Brillaz l'a dénoncée, sur la base de la nouvelle loi scolaire qui impute aux communes les coûts des transports d'élèves. Cette commune a jugé ses coûts vers Corserey trop élevés. C'est pourquoi cette dernière devra trouver une solution avant la fin de cette année.

**Participation** 45 citoyens, lundi.

Source Florian Chatagny, syndic. NR